

PREFECTURE DE LA REGION DE BOURGOGNE



Direction
régionale du travail, de
l'emploi et de la formation
professionnelle de
BOURGOGNE

Service de contrôle de la
Formation Professionnelle

13, avenue Albert 1^{er}
B.P. 410
21011 DIJON Cedex

Téléphone : 03.80.76.99.10.
Télécopie : 03.80.76.99.20.

Services d'informations
du public :
3615 Emploi 0,15 euros/mn
(Modulo 0,08 euros)
Internet : www.travail.gouv.fr

Cabinet FIDES CONSEILS

Joel Raimondi directeur
30 rue Charles Briffaut
21000 DIJON

Dijon, le 18 juillet 2003

Affaire suivie par : **Catherine DEMONTROND**

☎ : **03.80.76. 29.10**

N/Réf. : MT/NB/CD – n° 1371

Mail : catherine.demontrond@dr-bourg.travail.gouv.fr

Objet : Confirmation d'enregistrement de déclaration d'activité.

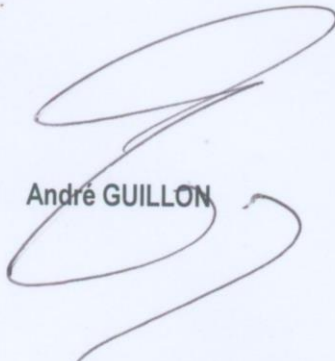
Monsieur,

En application de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 complétée par le décret n° 2002-1176 du 17 septembre 2002, après vérification des renseignements nouveaux exigés que vous avez bien voulu me transmettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que vous **conservez le numéro d'enregistrement de déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation** qui vous avait été attribué précédemment, à savoir :

26.21.01677.21.-

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur régional du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle,



André GUILLON